

LE FORFAIT RELÈVE: ARNAQUE, CIRQUE ET BOTANIQUE.

Lors du CT du 9 juin, notre encadrement local a voulu mettre nos horaires en conformité avec le nouveau temps de relève décidé par la DO. Autour de cette question du temps alloué à la relève, notre administration conjugue à notre égard mépris et malhonnêteté.

Mépris: à l'heure où la DSNA invente un compte- DÉBIT- temps et ses calculs d'épicier afin de nous spolier de nos JRH, la DO pousse le point de détail jusqu'à réduire de 20% le forfait alloué à la relève dans nos horaires. Sur la base de quelle innovation technique ou organisationnelle? Mystère.

Malhonnêteté: à ce temps de travail qu'elle escamote, elle n'applique pas la méthodologie propre à la construction des horaires où tout temps de travail induit un temps de repos proportionnel.

Qu'est ce qu'une relève?

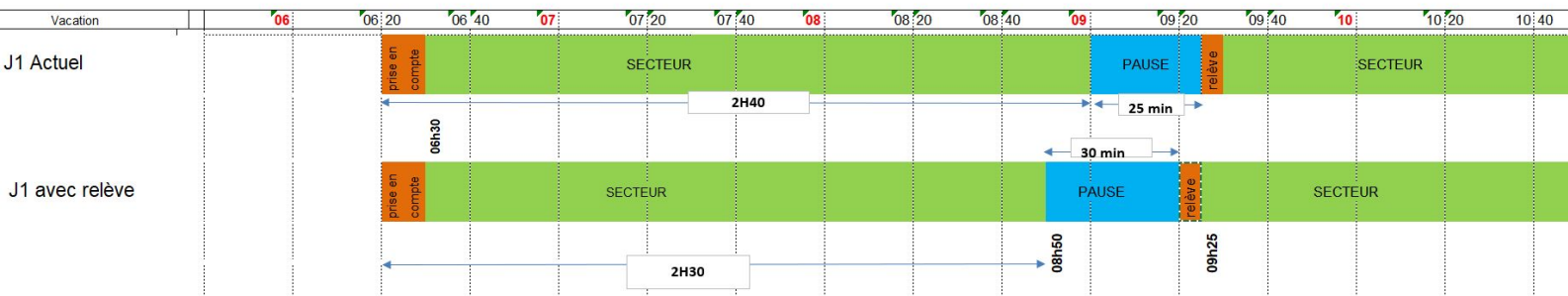
C'est un moment de transition, où 2 PC travaillent en simultané sur le même poste. Un pour prendre en compte un secteur de contrôle, l'autre pour transmettre toutes les informations nécessaires et s'assurer que le transfert entre les 2 PC se passe en toute sécurité.

C'est donc un moment sensible, identifié par toutes les entités QS comme critique et potentiellement incidentogène.

10 minutes par vacation:

C'est la vision DO du temps nécessaire pour l'ensemble des relèves d'une journée de contrôle. Si on considère qu'il y a en moyenne 4 relèves officielles dans une journée, cela fait 2min30 par relève. Il faut cependant considérer la 1ère prise de service comme une relève à part, puisqu'il faut en plus prendre connaissance des consignes du jour.

A titre de comparaison le Manex prévoit 10 min pour la prise de service et 5 min après chaque pause, faites le calcul!



On voit clairement sur cette comparaison, l'incidence du temps de relève sur le reste. Le non respect des 2H30 max de prise de secteur et du temps mini de pause de 30 min dans le cadre du tour de service actuel.

Nous avons aussi posé la question de la nécessité de mettre en place un temps alloué dans le tour de service pour la lecture de nos mails pro et des différentes notes avant la prise de secteur.

La réponse apportée par la DO est sans équivoque, pas de temps supplémentaire pour nous permettre de nous tenir à jour de toutes les modifications de consignes et même du temps en moins, c'est la négation et le mépris de la réalité opérationnelle des PC.

L'Unsa-Icna dénonce cette baisse qui montre à quel point la technocratie impose des décisions en totale méconnaissance des nécessités opérationnelles.

Dans son empressement à nous spolier, la DO oublie que le temps de relève est du temps de travail et doit être associé à du temps de pause. Elle oublie aussi le fait qu'actuellement la relève ne se fait pas à l'issue de la pause mais sur le temps de pause. Nos pauses sont donc amputées de ce temps de relève.

Nous avons donc des pauses inférieures au temps minimum réglementaire de 30 min.

Le temps de relève et de briefing est pour l'instant comptabilisé à posteriori. Il n'entre pas dans le calcul du temps de pause sur le cycle, qui ne serait plus de 25% si on le comptait réellement.

Ce mode de calcul déroge aux textes réglementaires, encore une fois en notre défaveur.